**THÈSE > FORMULAIRE DE DÉPÔT ÉLECTRONIQUE APRÈS SOUTENANCE**

*Thèse à envoyer sous deux fichiers, d’archivage et de diffusion,*

*à la bibliothèque*

*(se reporter à la procédure de dépôt et aux conseils techniques)*

**Demandé par le jury ou par l’administration,**

**ce second dépôt est obligatoire et conditionne la délivrance du diplôme**

Cochez la case correspondant à la situation principale :

⃞ corrections demandées par le jury (délai : **3 mois** après soutenance)

⃞ corrections demandées par l’administration (délai : **1 mois** après soutenance)

⃞ corrections souhaitées par l’auteur (délai : **1 mois** après soutenance)

Nom de naissance :

Nom marital :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Sexe :

Adresse électronique :

Date de soutenance:

Discipline : Spécialité:

Directeur de thèse :

**1**

Mis à jour le 24/06/2016 depot\_avant\_soutenance\_paris-diderot

Co-directeur de thèse :

Établissement de cotutelle:

**TITRE DE LA THÈSE** en français, identique à celui de la page de couverture de la thèse:

**TITRE DE LA THÈSE** en anglais :

Sommaire :

[ATTESTATION DE SECOND DÉPÔT : NATURE DES CORRECTIONS 3](#_Toc469906464)

[ARCHIVAGE ET DIFFUSION DE LA THESE ELECTRONIQUE 5](#_Toc469906465)

[ARCHIVAGE ET DIFFUSION AU SEIN DE l’ÉTABLISSEMENT 6](#_Toc469906466)

[DROIT DES RESSOURCES TIERS 6](#_Toc469906467)

[AUTORISATION DE DIFFUSION SUR L’INTERNET 7](#_Toc469906468)

[CAS PARTICULIER DE LA THÈSE CONFIDENTIELLE 9](#_Toc469906469)

# **ATTESTATION DE SECOND DÉPÔT : NATURE DES CORRECTIONS**

Cochez la correspondant à votre situation et complétez si nécessaire :

⃞ **corrections demandées par le jury** (délai : 3 mois après soutenance)

L’auteur certifie que la version électronique déposée ce jour intègre pour la version d’archivage et la version de diffusion les corrections demandées par le jury que présidait Mme/M. ………………………………….lors de la soutenance du …………………………………et se trouve en tout point conforme aux attentes du jury.

L’auteur atteste avoir soumis avec succès la version d’archivage de sa thèse au test de validation de la [*plate-forme FACILE*](https://facile.cines.fr/) *et* fournit en annexe une copie d’écran du résultat de son test (se reporter aux procédures de dépôts et aux conseils techniques).

⃞ **corrections demandées par l’administration de l’Université**

L’auteur certifie que la version électronique déposée ce jour n’a fait l’objet pour la version d’archivage comme pour la version de diffusion que de corrections administratives et reste en tout point conforme sur le fond à la thèse présentée au jury lors de la soutenance.

L’auteur atteste avoir soumis avec succès la version d’archivage de sa thèse au test de validation de la [*plate-forme FACILE*](https://facile.cines.fr/) *et* fournit en annexe une copie d’écran du résultat de son test (se reporter aux procédures de dépôts et aux conseils techniques).

⃞ **corrections souhaitées par l’auteur**

L’auteur certifie que la version électronique déposée ce jour n’a fait l’objet pour la version d’archivage comme pour la version de diffusion que de corrections mineures (orthographe, mise en page, coquilles, etc) et reste en tout point conforme sur le fond à la thèse présentée au jury lors de la soutenance.

L’auteur atteste avoir soumis avec succès la version complète d’archivage de sa thèse au test de validation de la [*plate-forme FACILE*](https://facile.cines.fr/) *et* fournit en annexe une copie d’écran du résultat de son test (se reporter aux procédures de dépôts et aux conseils techniques).

Fait à …………………….., le ……………………………

Signature du doctorant :

**En cas de corrections demandées par le jury :**

Fait à …………………….., le ……………………………

Signature du président du jury:

# ARCHIVAGE ET DIFFUSION DE LA THESE ELECTRONIQUE

Depuis le 1er janvier 2015, Le diplôme de doctorat est délivré par la Communauté d’universités et d’établissements Sorbonne Paris Cité, *établissement de soutenance*. A l’instar des autres établissements membres, L’université Paris Diderot est nommée *établissement de préparation* pour les doctorants qu’elle inscrit.

A compter du 1er septembre 2016, seul le dépôt de la thèse au format électronique sera recevable et autorisera la soutenance et la délivrance du diplôme.

A compter de janvier 2017, les thèses en préparation et les thèses soutenues au sein des établissements composant Sorbonne Paris cité seront gérées dans un environnement applicatif unique. Les thèses soutenues feront l’objet d’un archivage systématique au CINES, Centre informatique national de l’enseignement supérieur.

Chaque thèse devra obligatoirement faire l’objet d’une diffusion en ligne au sein de l’établissement et au sein de la communauté universitaire, à l’exception des thèses dont le caractère de confidentialité est avéré par une décision de la Présidence de l’Université sur demande du jury.

Enfin, chaque thèse pourra faire l’objet d’une libre diffusion en ligne au-delà du périmètre de l’authentification universitaire sur autorisation expresse de son auteur et sous réserve de l’absence de clause de confidentialité.

Pour toute information complémentaire, les doctorants sont invités à contacter le gestionnaire de l’École doctorale de rattachement ou le Service commun de la documentation ([*theses@univ-paris-diderot.fr*](mailto:theses@univ-paris-diderot.fr))

## ARCHIVAGE ET DIFFUSION AU SEIN DE l’ÉTABLISSEMENT

## DROIT DES RESSOURCES TIERS

**Le doctorant atteste en cochant l’une des deux cases suivantes :**

**⃞** Qu’il dispose des droits de reproduction et de diffusion de l’intégralité des ressources tiers, illustrations et documents utilisés dans sa thèse, soit qu’ils se trouvent libres de droits soit que l’auteur les ait acquis.

Dans ce cas, l'auteur fournit au format PDF **DEUX FICHIERS** correspondant chacun à **UNE SEULE ET MÊME VERSION complète** de sa thèse**:**

* **le fichier d'archivage** *nommé: NOM\_Prenom\_2\_va\_aaaammjj.pdf*
* **le fichier de diffusion** *nommé: NOM\_Prenom\_2\_ vd\_aaaammjj.pdf*

**⃞** Qu’il ne dispose pas des droits de reproduction et de diffusion de l’intégralité des ressources tiers, illustrations et documents utilisés dans sa thèse.

Dans ce cas, l'auteur fournit au format PDF **DEUX FICHIERS** correspondant chacun à **DEUX VERSIONS DIFFÉRENTES** de sa thèse**:**

* Le **fichier** **d'archivage,** version **complète** de la thèse:*NOM\_Prenom\_2\_va\_aaaammjj.pdf*
* Le **fichier** **de diffusion**, version **incomplète** de la thèse ne comportant aucune ressource tiers pour laquelle les droits ne sont ni libres ni acquis:*NOM\_Prenom\_2\_va\_aaaammjj.pdf*

depot\_avant\_soutenance\_Paris-Diderot 3

## AUTORISATION DE DIFFUSION SUR L’INTERNET

Sous réserve de l’absence de clause de confidentialité et dans le respect des droits de la propriété intellectuelle, **l'auteur autorise la diffusion de sa thèse en ligne sur l’Internet,** à titre gratuit et non exclusif :

**⃞ OUI, immédiatement : la thèse sera consultable sur l’Internet** via le portail national des thèses (*theses.fr*) et sur les plateformes de diffusion mises en place par l’Université dans le cadre de sa politique de valorisation scientifique.

**Option Licence Creative commons** >

L’auteur peut préciser les conditions de cette diffusion en choisissant une licence [Creative commons](http://creativecommons.fr/), par exemple :

□ Attribution + Pas d’Utilisation Commerciale + Pas de Modification (BY NC ND) : Le titulaire des droits autorise l’utilisation de l’œuvre originale à des fins non commerciales, mais n’autorise pas la création d’œuvres dérivés

□ Attribution + Pas d’Utilisation Commerciale (BY NC) : le titulaire des droits autorise l’exploitation de l’œuvre, ainsi que la création d’œuvres dérivées, à condition qu’il ne s’agisse pas d’une utilisation commerciale (les utilisations commerciales restant soumises à son autorisation).

□ Attribution + Pas d’Utilisation Commerciale + Partage dans les mêmes conditions (BY NC SA): Le titulaire des droits autorise l’exploitation de l’œuvre originale à des fins non commerciales, ainsi que la création d’œuvres dérivées, à condition qu’elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l’œuvre originale.

[La liste complète des licences Creative commons](http://creativecommons.fr/licences/)

Le choix de la licence CC devra figurer sur la version de diffusion de la thèse (voir la feuille de style SPC Paris Diderot)

**Option Archives ouvertes >** l’auteur autorise le dépôt de sa thèse sur les sites d’Archives ouvertes :

□ [HAL/TEL](https://tel.archives-ouvertes.fr/) du CCSD-CNRS

□ Autres sites (précisez) :…………………

**⃞ OUI, après …….. mois d’embargo** à compter de la date de soutenance, **la thèse sera consultable sur l’Internet** via le portail national des thèses et sur les plateformes de diffusion choisies par l’Université dans le cadre de sa politique de valorisation scientifique.

Pendant la période d’embargo définie par l'auteur, la thèse n’est accessible que sur le réseau intranet de l’Université et, sur demande et selon un accès contrôlé, au sein de la communauté universitaire (prêt entre bibliothèques ou dispositif équivalent).

**Option Licence Creative commons** >

L’auteur peut préciser les conditions de cette diffusion **après la période d’embargo** en choisissant une licence [Creative commons](http://creativecommons.fr/), par exemple :

□ **Attribution + Pas d’Utilisation Commerciale + Pas de Modification (BY NC ND)** : Le titulaire des droits autorise l’utilisation de l’œuvre originale à des fins non commerciales, mais n’autorise pas la création d’œuvres dérivés

□ **Attribution + Pas d’Utilisation Commerciale (BY NC)** : le titulaire des droits autorise l’exploitation de l’œuvre, ainsi que la création d’œuvres dérivées, à condition qu’il ne s’agisse pas d’une utilisation commerciale (les utilisations commerciales restant soumises à son autorisation).

□ **Attribution + Pas d’Utilisation Commerciale + Partage dans les mêmes conditions (BY NC SA)**: Le titulaire des droits autorise l’exploitation de l’œuvre originale à des fins non commerciales, ainsi que la création d’œuvres dérivées, à condition qu’elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l’œuvre originale.

[La liste complète des licences Creative commons](http://creativecommons.fr/licences/)

Le choix de la licence CC devra figurer sur la version de diffusion de la thèse (voir la feuille de style SPC Paris Diderot)

**Option Archives ouvertes > après la période d’embargo,** l’auteur autorise le dépôt de sa thèse sur les sites d’Archives ouvertes :

□ [HAL/TEL](https://tel.archives-ouvertes.fr/) du CCSD-CNRS

□ Autres sites (précisez) :…………………

**⃞ NON,** la thèse ne sera consultable que sur le réseau intranet de l’Université et, sur demande et selon un accès contrôlé, au sein de la communauté universitaire (prêt entre bibliothèques ou dispositif équivalent).

## CAS PARTICULIER DE LA THÈSE CONFIDENTIELLE

**A l’issue de la période de confidentialité** décidée par la présidence de l’Université jusqu’au…………………………………….., l’auteur souhaite :

**⃞ QUE SA THÈSE SOIT CONSULTABLE SUR L’INTERNET** via le portail national des thèses (*theses.fr*) et sur les plateformes de diffusion mises en place par l’Université dans le cadre de sa politique de valorisation scientifique.

**Option Licence Creative commons** >

L’auteur peut préciser les conditions de cette diffusion en choisissant une licence [Creative commons](http://creativecommons.fr/), par exemple :

□ Attribution + Pas d’Utilisation Commerciale + Pas de Modification (BY NC ND) : Le titulaire des droits autorise l’utilisation de l’œuvre originale à des fins non commerciales, mais n’autorise pas la création d’œuvres dérivés

□ Attribution + Pas d’Utilisation Commerciale (BY NC) : le titulaire des droits autorise l’exploitation de l’œuvre, ainsi que la création d’œuvres dérivées, à condition qu’il ne s’agisse pas d’une utilisation commerciale (les utilisations commerciales restant soumises à son autorisation).

□ Attribution + Pas d’Utilisation Commerciale + Partage dans les mêmes conditions (BY NC SA): Le titulaire des droits autorise l’exploitation de l’œuvre originale à des fins non commerciales, ainsi que la création d’œuvres dérivées, à condition qu’elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l’œuvre originale.

[La liste complète des licences Creative commons](http://creativecommons.fr/licences/)

Le choix de la licence CC devra figurer sur la version de diffusion de la thèse (voir la feuille de style SPC Paris Diderot)

**Option Archives ouvertes >** l’auteur autorise le dépôt de sa thèse sur les sites d’Archives ouvertes :

□ [HAL/TEL](https://tel.archives-ouvertes.fr/) du CCSD-CNRS

□ Autres sites (précisez) :…………………

**⃞ QUE SA THÈSE NE SOIT CONSULTABLE QUE SUR LE RÉSEAU INTRANET** de l’Université et, sur demande et selon un accès contrôlé, au sein de la communauté universitaire (prêt entre bibliothèques ou dispositif équivalent).

A tout moment, l'auteur est libre de modifier sa décision pour autoriser ou interdire la diffusion de sa thèse au-delà de l’accès contrôlé au sein de la communauté universitaire. Cette diffusion au sein de l’établissement et de la communauté universitaire constitue en revanche une obligation légale.

**En deux exemplaires, l’un pour l’Université et l’autre pour l’auteur,**

Fait à , le

Signature du doctorant :